

## **Discours du Président de la région Bretagne**

Session du Conseil régional de Bretagne

Mars 2025

*Seul le prononcé fait foi*

Bretonnes,

Bretons,

Cher.es ami.es,

Cher.es collègues,

Depuis quelques semaines, nous voyons se dessiner plus concrètement, et les défis, et le chemin que nous devons par conséquent emprunter pour y faire face.

Ainsi, si la France a conservé une ligne assumée d'autonomie stratégique de défense, au prix d'efforts financiers déjà conséquents, nous savons que les Européens tous ensemble, France en tête, s'engagent dans la voie d'un réarmement massif, rapide et coûteux financièrement, pour assurer notre autonomie face à l'affaiblissement du partenariat transatlantique. Cela aura nécessairement un impact sur l'ensemble des budgets publics, quel que soit le niveau, des communes à l'Union européenne. Pour le moment, cet effort pluriannuel n'est pas encore intégré dans les équations budgétaires. Mais les conséquences de l'impératif de défense s'exprimeront dès le budget 2026 de l'Etat et donc de la Région.

Pour 2025, nous avons désormais un budget de la Nation, la loi de finances ayant enfin été votée. Et la participation imposée à la Région Bretagne pour contribuer à l'effort de réduction des dépenses demandé par l'Etat s'est stabilisée à 43 millions d'euros, pour la seule année 2025.

Je ne reviens pas sur l'iniquité de la répartition de l'effort choisie par le Gouvernement, pénalisant les Régions en tête. Elles assurent pourtant des services publics du quotidien, à disposition de tous les habitants, que ce soient les transports interurbains, la formation professionnelle ou la gestion de nos lycées, pour ne citer qu'eux.

Ces services publics régionaux, c'est le cœur de métier de la Région. Ils concourent à la qualité de vie de nos concitoyens, à la préservation de leur pouvoir d'achat et à la compétitivité globale de notre région, participant à lutter contre le chômage. S'ils doivent être évalués et adaptés aux territoires, en prenant en compte leurs spécificités, c'est pour servir **tous** les bretons, et à ce titre, ils doivent être protégés. C'est mon ambition, de préserver ces métiers socles de la Région. Cela a été et restera un principe directeur de l'action régionale, qui a guidé et guidera encore les arbitrages budgétaires durant ce mandat.

Pour pouvoir tenir le cap, pour maintenir le niveau de services publics attendu par nos concitoyens, nous devons, tous ensemble, Etat et collectivités, et l'ensemble de nos agents dans nos structures, être efficaces. Je sais la tentation, voire le fantasme de supprimer, couper, trancher, ici ou là. Mais je ne crois pas aux soi-disant vertus des haches ou des tronçonneuses qui, d'un coup d'un seul, opèreraient une simplification salvatrice qui ferait jaillir de l'argent public. C'est un discours réducteur utilisé par tous les populistes, dont Trump n'a pas l'exclusivité ! Je crois qu'il faut au contraire maîtriser la complexité, celle d'un service public qui répond aux besoins d'un public d'usagers divers et variés, aux problématiques

nombreuses et diversifiées. Cela implique d'être précis dans notre gestion, et « être précis », comme l'écrivait Marc Bloch, « c'est se tenir proche du concret ; ce n'est pas étiqueter, à tour de bras, des tiroirs vides. »

Et pour cela, pour être en mesure aussi d'améliorer le service public régional, nous devons chasser l'inefficience et l'inefficacité, tous ensemble. Les crispations, les combines, les blocages, détériorent l'image de la République, celle de nos collectivités aussi, et donc de notre action, pourtant légitime et dans l'intérêt général. On donne ainsi le sentiment, nous collectivités locales, que l'Etat nous serait opposé, et que nous serions en incapacité de bouger, d'évoluer, les uns à cause des autres. Je n'invite pas à cacher la misère, à dissimuler les problèmes, ni à dire que tout va bien ! Mais je demande que l'on assume nos charges et responsabilités, dans un souci d'efficacité de l'action publique. Pas besoin de loi pour cela !

Cela implique d'avoir un comportement exemplaire dans la période, et de faire des efforts pour régler chaque problème, chaque blocage aberrant, chaque action inutile. L'Etat et les collectivités qui constituent la République ont le devoir d'être efficaces et l'argent public, qui est indispensable, ne doit être utilisé que pour servir l'intérêt général. C'est la première démarche à enclencher pour limiter le populisme, qui tire sa vigueur de la haine de l'Etat et de ses institutions, jugées dépeniées et inefficaces.

Cela vaut évidemment à l'échelle régionale et nous devons nous astreindre à une forme d'exemplarité bretonne. D'effort constant. De rigueur permanente.

Une nouvelle fois, je le redis, une stratégie claire et un pilotage rigoureux dans le long terme, c'est ce qui nous permet de bénéficier de marges de manœuvre financières pendant les périodes de gros temps. C'est seulement

de cette façon que nous pouvons investir résolument dans l'avenir, dans nos communs, à travers des infrastructures de qualité. Qu'ils s'agissent de nos ports ou de la fibre, du rail ou de la RN164, ces infrastructures sont indispensables à l'avenir de la Bretagne, au développement de nos emplois partout sur le territoire, pour chaque Bretonne ou Breton.

Dans un moment où nombre de nos concitoyens s'inquiètent pour leur avenir et celui de nos enfants, notre cap est clair : investir résolument pour une société plus juste et plus durable, en choisissant résolument de protéger nos biens communs que sont le foncier, l'eau, la biodiversité et l'océan. En somme, les stratégies qui préparent un futur désirable.

Et je le dis, le seul bon sens ne résoudra pas tout. Le bon sens, la simplification, sont des mots trop faciles. Cette douce musique jouée à longueur des saisons empêche le raisonnement et le débat. C'est tout sauf du pilotage et de l'intérêt général ! Comment peut-on croire qu'avec le bon sens seul, on va résoudre les sujets complexes ?

Comment peut-on croire qu'en simplifiant à l'aveugle normes et règles, structures et services, collectivités comprises, les problèmes disparaîtront ? Que supprimer alors ? Les normes handicapées ? Les règles de sécurité sanitaire ? Les normes de protection contre le terrorisme ? Les lois anti-dumping social ? Que nos députés lisent les règles qu'ils fixent dans la loi, qu'ils regardent les exceptions complexes qu'ils posent dans les textes, qu'ils assument le travail de rigueur et d'effort que demandent la lisibilité de la loi. Et qu'ils transfèrent, je le redis, les décrets d'applications et règles normatives de lois moins bavardes aux régions !!

Un mot sur le CESER, puisque le Président Caré nous écrit. Je vois que dans un élan de soulagement simplificateur plusieurs groupes politiques ici représentés ont unis leurs forces pour faire voter par amendement sur la loi simplification, la suppression des CESER. Pourquoi pas, la loi est souveraine. Mais quel est le but ? Supprimer un corps intermédiaire qui effectivement critique librement nos politiques publiques ? Améliorer l'efficacité de la sphère publique en supprimant ces chambres représentant la société civile régionale ?

Les CESER, comme les autres institutions, doivent être requestionnés. Mais dans une démocratie vivante, il convient de bien s'interroger sur la place des corps intermédiaires et de la société civile dans l'élaboration des délibérations, de nos assemblées locales jusqu'au parlement européen...

Il faut remettre la politique, au sens noble du terme, au cœur de l'équation. La politique, c'est une vision stratégique. C'est elle qui conduit la collectivité, au côté de sa mission de service public, en parallèle de ses investissements dans nos communs, à accompagner les acteurs locaux pour aller vers un futur désirable. La politique, ce sont les délibérations dans nos hémicycles, des points de vue qui se parlent et qui se répondent, et votent ensemble grâce à une convergence de vues. C'est cela qui permet de gérer la sphère publique. En faisant système ensemble. En avançant, de compromis en compromis, pour faire advenir un avenir en commun. On pourrait être tentés, pour soulager nos colères, nos tristesses, ou face aux malheurs du monde, de régler les choses par la charité. Mais ça ne règle pas les systèmes humains, ni l'intérêt général, ni le progrès sur le long terme. Ce n'est pas ainsi que je conçois de construire la Bretagne de demain. Son avenir doit s'écrire

à partir des choix politiques clairs et assumés, basés sur un consensus large dans cet hémicycle.

Ces choix, nous les avons discutés et validés déjà lors du vote du budget en décembre, selon les orientations qui avaient été retenues lors du débat d'octobre sur les orientations budgétaires. Ces arbitrages se font avec méthodes, sur la base d'une vision claire.

Ceci a conduit à des renoncements, que nous assumons, à reporter certains investissements, par principe de réalité, au regard de nos capacités financières. J'ai donné priorité à l'entretien du patrimoine régional sur le financement de nouveaux équipements. Les arbitrages pris nous amènent également à réduire les montants de certains dispositifs, à assumer la suppression de certaines actions moins stratégiques et à augmenter nos recettes.

Mais cela nous permet aussi de maintenir notre effort d'investissement à un niveau historique. Ainsi nous sommes en mesure de tenir les engagements que nous avons pris, et de consolider la signature de la Bretagne.

Nous préservons aussi, je le disais en introduction, le service public régional, c'est la priorité que j'ai donnée. Priorité également à la cohésion sociale et territoriale. Ainsi vous le savez, les budgets des langues, de la culture et du sport ne feront pas l'objet de coupes budgétaires, car ils sont le socle de ce qui permet de préparer l'avenir de la Bretagne. Nous poursuivrons aussi, bien sûr, l'effort constant en faveur des transitions écologiques et de notre sortie des énergies fossiles.

Il n'y a donc pas d'annonce tonitruante, car finalement ce qui caractérise nos choix budgétaires présentés lors de cette nouvelle session, c'est la stabilité.

Nous maintenons le cap, avec des orientations stratégiques assumées. Les priorités sont affirmées, l'efficacité recherchée, l'innovation privilégiée. Mais cela pourrait ne plus suffire. Nous sommes confrontés à des contraintes financières de plus en plus grandes, alors que la fiscalité locale inadaptée nous fragilise de plus en plus. Les ressources sont trop faibles, les compétences transférées par l'Etat mal compensées. Il est indispensable et urgent de réviser la fiscalité locale. Car quelle que soit la qualité de la gestion de la collectivité, elle ne suffira pas pour délivrer des services publics à la hauteur de nos ambitions.

Nous nous dirigeons vers une impasse, car finalement, ce sont bien les grands principes de fiscalité qui sont inadaptés, depuis les recettes européennes jusqu'aux recettes de nos collectivités. A court terme, et pour éviter l'impasse, nous empruntons quelques voies détournées ; il en est ainsi de la fiscalité spécifique aux EMR -un vœu a été déposé en ce sens dans cet hémicycle, et du Versement Mobilité. Mais cela ne règlera pas le problème, qui est structurel. Nous l'avons déjà exprimé ici.

J'espère au passage que Dominique Bussereau, qui vient de prendre la tête de la conférence de financement des mobilités, saura entendre nos attentes et répondre à ces sujets. Et au passage assumer la promesse initiale du PR avec le lancement des SERM. Je l'ai eu la semaine dernière au téléphone et je le verrai très prochainement pour en échanger.

J'en appelle donc une nouvelle fois à des réformes fiscales couplées avec une relance de la décentralisation, seules en mesure d'apporter des solutions durables pour continuer de construire l'avenir dans les territoires. Les territoires sont nos forces vives, il faut veiller à leur donner le souffle nécessaire pour qu'ils aient des moyens à la hauteur de leurs ambitions et de leurs responsabilités.

Dans cette période tourmentée, nous sommes d'autant plus attendus par nos concitoyens pour être à la hauteur des enjeux et prendre les décisions qui leur garantiront un avenir serein. Je vous invite à prendre nous mettre dès à présent au travail, au service des Bretonnes et des Bretons.

Je vous remercie.